

POUR LE DROIT DE VIVRE ENSEMBLE

DIGNEMENT ET EN PAIX



La paix véritable passe par la défense des droits de la personne pour tous » a déclaré le Secrétaire général de l'ONU en 2018. Ces droits sont au cœur du programme « *Pour une culture de la paix et de la non-violence* » défini par des résolutions de l'ONU qui proposent à ce titre aux peuples d'agir pour la réalisation de tous les **droits humains** et en particulier :

- ▶ pour un développement économique et social équitable et durable préservant l'avenir de la planète et de l'humanité
- ▶ pour la réalisation de tous les droits économiques, sociaux et culturels pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ▶ pour permettre la participation démocratique réelle des citoyen.ne.s à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leur pays pour développer la compréhension, la tolérance, la solidarité, la fraternité et le respect de la diversité linguistique et culturelle.
- ▶ pour la liberté d'opinion, de la presse, de la libre circulation de l'information et des connaissances
- ▶ pour les droits humains à vivre dans un monde de paix, débarrassé des guerres et des armes nucléaires et interdisant le commerce illicite des armes
- ▶ pour le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation.



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Cette culture de la Paix et de la non-violence implique en d'autres termes la réalisation de droits pour lesquels des populations entières luttent actuellement dans le monde et en France pour :

- le droit pour chaque personne de disposer des moyens financiers et matériels permettant de vivre dignement de son travail et/ou de sa retraite
- le droit de pouvoir vivre dans le pays de son choix sans devoir fuir les guerres et/ou la misère et le droit pour les migrants et réfugiés d'être accueillis humainement
- le droit pour chaque personne de bénéficier de services publics gratuits ou à faible coût pour s'éduquer, se former, se soigner, se loger, à tous les stades de sa vie
- le droit de vivre dans un monde débarrassé des armes nucléaires dont l'élimination totale est prévue par le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté à l'ONU le 7 Juillet 2017 (9 États seulement disposent d'armes nucléaires)
- le devoir de préserver la survie de l'humanité face aux dangers des dérèglements climatiques et des armes nucléaires
- le droit de lutter pour nos droits avec nos mouvements, organisations syndicales... et sans être réprimés, blessés, arrêtés, emprisonnés en France ou ailleurs.



Partout en France
Marchons pour la Paix

Tous les droits évoqués dans ce document ne peuvent être réalisés pleinement

- ▶ **Dans un monde** qui dépense chaque année 1800 milliards de dollars pour des dépenses militaires mais qui accorde seulement 5,7 milliards de dollars aux Nations Unies dont le rôle est la construction et la défense de la Paix.
- ▶ **En France** avec un gouvernement qui considère :
 - que la vente d'armes (y compris à des États comme l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis qui détruisent le Yémen et ses populations civiles) - est une activité normale car générant des profits substantiels pour quelques multinationales ou pour l'État.
 - qu'il peut violer le Traité de Non- Prolifération nucléaire (TNP) en doublant les crédits annuels consacrés aux armes nucléaires (soit 37 milliards sur 7 ans mais 110 milliards sur une vingtaine d'années si on n'arrête pas ces programmes dits de modernisation de ces armes) alors qu'à l'ONU le 7 juillet 2017, 123 États viennent de voter un Traité d'Interdiction des armes Nucléaires (TIAN).
- ▶ **En Europe** avec une politique de l'Union Européenne qui a généré la mise en place d'un Fonds Européen de la Défense (FED) doté de 13 milliards d'Euros pour les industriels de l'armement et exige via l'OTAN que tous les États de l'UE augmentent leurs budgets militaires pour atteindre 2 % du PIB mais demande dans le même temps de limiter les dépenses publiques tout en préconisant la privatisation des services publics. Tout cela au détriment des services rendus aux populations et de l'accès à leurs droits.

Rejoignez Le Mouvement de la Paix :
<https://urlz.fr/9M9O>

www.mvtpaix.org • national@mvtpaix.org
www.facebook.com/mouvementdelapaix

01 40 12 09 12